

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 2 mars 2023 Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de présents : 24 Nombre de votants : 28

N° DEL-2023-22

Nature de l'acte: Finances - divers

OBJET:

Participation au financement du projet ALFA3A concernant la mise en œuvre d'une action à destination des 11-17 ans

Pour ampliation
Pour le Maire

et par délégation

SEANCE DU 08 MARS 2023

<u>Présents</u> : Mme BENIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, M. LAVOUÉ, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoints;

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme DOUAI, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. DE VARREUX, M. MILLET, M. THOMAS, M. BURLET, M. JOURDA, M. DE MARTEL, Mme VELASQUEZ, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

Excusés:

Mme LESQUERRE, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme BENIER. Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme LAROUX. Mme DUMOLLARD, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme JONES. M. ORSET, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.

Absents:

Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale.

Secrétaire de séance :

Mme BECHTIGER.

EXPOSE

Accusé de réception en préfecture 001-210104196-20230308-DEL-2023-22-DE Date de télétransmission : 10/03/2023 Date de réception préfecture : 10/03/2023 VU le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention d'objectifs avec l'association ALFA3A signée le 14/03/2022,

Considérant que l'action d'ALFA3A concernant la mise en œuvre d'un accueil de loisirs 11-17 ans pour les périodes périscolaires et extrascolaires sera poursuivi en 2023 selon les mêmes objectifs,

Vu la présentation de budget 2023 de l'action, intégrant une participation à hauteur de 54 437 € de la Commune de Thoiry,

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'attribution d'une contribution de 54 437 € pour l'exercice 2023 dont les crédits sont inscrits au budget 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

APPROUVE le versement d'une contribution à hauteur de 54 437 € pour l'année 2023 à l'association ALFA3A

FAIT A THOIRY, LE 8 MARS 2023

LE MAIRE, Muliel BÉNIER

Certifiée exécutoire le 10 mars 2023 Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse Et publication ou notification le 10 mars 2023

> Accusé de réception en préfecture 001-210104196-20230308-DEL-2023-22-DE Date de télétransmission : 10/03/2023 Date de réception préfecture : 10/03/2023